

HABILITATION ELECTRIQUE NON ELECTRICIEN H0 B0 H0V Exécutant ou Chargé de chantier FORMATION INITIALE ET RECYCLAGE

Point réglementaire

L'article R 4544-9 du Code du Travail

« Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités. »

Objectif

Permettre aux **non électriciens** de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510.

Aucune opération d'ordre électrique n'est réalisée, seul l'accès à des zones ou emplacements à risque spécifique électrique pourra être autorisé en correspondance avec la norme NF C 18-510.

Participants

Toutes personnes ayant besoin d'accéder à locaux à risque spécifique électrique.

Prérequis

Les stagiaires doivent comprendre, lire et écrire le français.

Des prérequis techniques sont nécessaires (cf norme NF C 18-510).

Une aptitude médicale est nécessaire.

LA THEORIE

Généralités

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations

Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure

Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels

Zones d'environnement et leurs limites

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation

Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations

Protection collective : mesures, équipement et signalisation

Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre

Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Thèmes spécifiques exécutant au chargé de chantier

Acteurs concernés par les travaux : rôle et fonction

Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers) } Chargés de chantier

Zones de travail : mise en place et surveillance

LA PRATIQUE

Reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque

Se déplacer et évoluer dans cet environnement

Validation sur la pratique selon tableau de référence de la norme NF C 18-510

Modalités

Durée du stage initial exécutant : 1 jour – Prix : nous contacter

Durée du stage initial chargé de chantier : 1,5 jour – Prix : nous contacter

Durée du recyclage : 1 jour – Prix : nous contacter

NB : l'habilitation doit être examinée au moins une fois par an et un recyclage est recommandé tous les 3 ans (norme NF C18-510)

Nombre de participants : 8 personnes maximum

Lieu du stage : dans vos locaux (salle de réunion équipée + terrain)